



## Devis dentiste pour prothese

Par **olivier**, le **07/05/2008** à **11:51**

J'E SUIS ALL2E CHEZ LE DENTISTE LUNDI 5 MAI POUR FAIRE UN APPAREIL MOBILE DENTAIRE? la dentiste m'a fait lire rapidement son devis sans me le fournir. Existet-il un délai de retractation sur ce devis (je n'ai pas entamé de travaux ) de plus je ne pense pas l'avoir du tout signé. mais j'ai un doute

J'ai téléphoné pour annuler les 6 rendez-vous que la dentiste avait déjà noté.

l'appareil coute 1220 euros, je suis retraitée et les remboursements ne sont pas à la hauteur des frais engagés

merci de me répondre

cordialement

Madame Olivier